

80 % des TPE souhaitent que leurs experts-comptables les accompagnent dans la transition numérique

La société éditrice de logiciels Sage a dévoilé les résultats d'une étude OpinionWay, dont l'un des volets, consacré aux experts-comptables, met en lumière leur rôle dans la digitalisation des TPE françaises.

Pris entre la transformation digitale de leurs clients et leur propre mutation, les experts-comptables voient leurs missions évoluer, en jouant à la fois le rôle de conseil et de prescripteur autour des solutions numériques. Les résultats de l'étude OpinionWay, dévoilés par Sage, confirment que la plupart des experts-comptables sont conscients de l'enjeu de la digitalisation de leurs métiers : 87 % des experts-comptables répondants considèrent qu'un dirigeant d'entreprise ne peut pas se passer des outils numériques pour faire fonctionner son activité et pour 78 %, la digitalisation des TPE représente un gain de temps pour eux et leur permet de proposer des services de meilleure qualité à leur client (73 %). Côté TPE, si 71 % des dirigeants jugent que les outils numériques sont indispensables dans le fonctionnement de leur activité, seuls 29 % ont déployé entièrement ou partiellement leur transformation digitale. Plusieurs raisons expliquent cet attentisme de la part des TPE, et notamment le besoin d'accompagnement.

PÉDAGOGIE ET SENSIBILISATION AUX OUTILS NUMÉRIQUES

Les experts-comptables sont perçus par les dirigeants de TPE comme de véritables appuis dans le déploiement d'une stratégie de digitalisation (31 %) en seconde position derrière les prestataires de solutions IT (40 %). D'ailleurs, 93 % des experts-comptables interrogés se jugent légitimes dans ce rôle. 80 % des TPE répondantes souhaitent que leurs experts-comptables les accompagnent en les orientant précisément vers une solution digitale adaptée à leur activité. Sur ce point 62 % des experts-comptables confient qu'ils ont déjà endossé ce rôle d'orientation vers les solutions digitales. De même, 71 % des dirigeants de TPE souhaitent que leur expert-comptable leur fournisse directement des solutions informatiques. On notera également que le rôle de



pédagogie est déjà assuré par 46 % des experts-comptables qui forment leurs clients aux nouveaux outils digitaux.

« *Le numérique vient bousculer la manière dont l'expert-comptable interagit avec son client mais aussi et surtout la manière dont il travaille et gère les flux de données. En effet, la thématique du Congrès de l'Ordre des experts-comptables cette année traduit bien cela. À l'heure où la gestion des flux est un enjeu central, la valeur du cabinet se mesure dans sa capacité à analyser et traiter la donnée* » explique Brigitte Billerot, Directeur Marketing Produits et Service Solutions Experts-comptables. « *La question de la transformation numérique, n'est pas que culturelle, ni générationnelle. Tout le monde est concerné et impacté par cette mutation. De ce fait, il n'est plus de question de se demander pourquoi le cloud, pourquoi l'IA ou pourquoi les réseaux sociaux ? Mais comment bien faire cette transition sachant que les métiers d'aujourd'hui ne seront pas ceux de demain* » conclut-elle.

LA SÉCURITÉ : UN ENJEU CRUCIAL POUR LES CLIENTS ET LES CABINETS

Par ailleurs, les données comptables sont des données sensibles. Ainsi, selon l'étude, 98 % des experts-comptables estiment que la cybersécurité est un enjeu important pour leur cabinet et 23 % jugent la sécurité entourant la dématérialisation des données fiscales et sociales insuffisante. Les données, leur digitalisation et la gestion des flux posent la question de la cybercriminalité. En effet, même si certaines cyberattaques internationales du type WannaCry en 2017 font beaucoup de bruit et de victimes (200 000 machines infectées dans 150 pays, dont la France), il semble que les TPE ne mesurent pas encore les risques que représentent ces rançongiciels pour la poursuite de leur activité. Ainsi, à peine 52 % des TPE se sentent concernées par les cyber-risques. 21 % ne pensent pas être la cible d'attaques, 14 % considèrent être protégées activement de ces risques, et enfin 12 % n'utilisent aucun outil numérique.

2019-5428